



**HAL**  
open science

## Licence Mathématiques, informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques, informatique. 2011, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02036305

**HAL Id: hceres-02036305**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036305v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LI120000786

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématique-Informatique

## Présentation de la mention

La mention de licence Mathématiques-Informatique (MI) de l'Université de Bretagne-Sud (UBS) comporte quatre parcours : Mathématiques, Informatique, Statistique et Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS), ce dernier étant une demande de création. La première année (L1) est intégrée dans un portail commun aux mentions Mathématiques-Informatique, Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur. Les parcours se différencient au niveau de la troisième année (L3). L'architecture de la mention est bien articulée avec l'offre master en mathématiques et en informatique. Par ailleurs, à l'issue de la deuxième année (L2), les étudiants ont la possibilité d'intégrer une école d'ingénieurs. Le parcours Statistique va être adapté afin de faciliter une poursuite d'études en master Santé publique.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	140
Nombre d'inscrits en L2	34-48
Nombre d'inscrits en L3	66-83
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	19,3
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	65 %
% d'abandon en L1	
- étudiants ne s'étant jamais présentés aux épreuves :	1,4 %
- étudiants en cycle d'orientation et consolidation :	10,8 %
% de réussite en 3 ans	75 %
% de réussite en 5 ans	6 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	95 %
% d'insertion professionnelle	

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

Le projet pédagogique est clairement défini. Toutefois, on peut regretter que la différenciation tardive des parcours pénalise, notamment, les étudiants effectuant une poursuite d'études en master enseignement (préparation CAPES ; Agrégation) et en master recherche.

L'évaluation des enseignements unité d'enseignement par unité d'enseignement (UE) par les étudiants est systématique depuis 2009 ; sa mise en œuvre récente ne permet pas de dresser un bilan. Pour l'instant,



L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP) ne réalise pas d'enquête concernant les poursuites d'études en Master pour les diplômés de licence.

L'UBS a mis en place le dispositif d'orientation active dans le cadre du portail rectoral « Admission Post-Bac ». Le dossier de la mention indique que l'on donne une information aux étudiants en cours du cursus ; les modalités de diffusion de cette information sont peu précisées. L'établissement a mis en place des enseignants référents en L1 et L2 et a organisé un tutorat d'accompagnement. Par ailleurs, l'UBS propose aux étudiants en situation d'échec au premier semestre (S1) un « Cycle d'Orientation et de Consolidation » (COC) afin de faciliter une réorientation à la rentrée suivante.

L'UBS a intégré le « Projet Personnel et Professionnel » (PPP) dans les maquettes. La mise en œuvre de ce projet se décline sur les trois années de la mention et est gérée par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP). En revanche, les stages ne sont pas proposés dans la maquette, mais hors cursus.

L'équipe pédagogique est composée de l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation ; cette équipe est complétée par les professionnels intervenant en L3 (ces professionnels interviennent pour un volume horaire d'environ 150h). On a peu de précisions concernant le rôle des différents acteurs et les modalités de fonctionnement de cette équipe pédagogique ; le dossier indique que les orientations pédagogiques de la mention sont définies au niveau du département mathématiques-informatique-statistique.

La mise en place de l'évaluation des enseignements UE par UE par les étudiants est trop récente pour que l'on puisse apprécier son impact sur le pilotage.

- Points forts :
  - Le dispositif d'aide à la réussite est satisfaisant.
  - L'offre d'UE dans chacun des parcours permet l'acquisition de compétences additionnelles et favorise l'élaboration du projet professionnel.
  - Des passerelles vers des licences professionnelles sont indiquées.
- Points faibles :
  - Le contenu de la formation en mathématiques est très modeste ; il ne facilite pas la poursuite des études en master : Mathématiques, Mathématiques-Enseignement (CAPES, Agrégation).
  - Les stages ne sont pas intégrés dans le cursus.
  - Le parcours Statistique est particulièrement « spécialisé » pour une licence à caractère généraliste.
  - Le suivi des étudiants non diplômés n'est pas renseigné ; par ailleurs, l'information relative à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés est faible.
  - Dans l'équipe pédagogique, composée de l'ensemble des enseignants intervenant dans la mention, le rôle de chacun des acteurs n'est pas précisé ; on n'a pas d'information concernant le fonctionnement de cette équipe.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait inciter le Département de mathématiques à mieux formaliser le pilotage de la licence.

Il faudrait organiser la rédaction des maquettes afin que le rédacteur prenne en compte la grille d'auto-évaluation.